

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASCENDERE BAYOTA »

Siège Abidjan, Plateau, ABIDJAN, PLATEAU, RUE
PARIS VILLAGE, NON-LOIN DE LA RADIO NOSTALGIE, Lot
48, Ilot 12

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 25 Mai 2023 reçus par Me Khatyo M. KONE-BAMBA, NOTAIRE, et enregistrés à BOUAKE le 02 Juin 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASCENDERE BAYOTA »

Objet : Réaliser toutes activités et fournir tous services liés à la production d'énergie électrique, Emprunter des fonds auprès des institutions financières pour financer l'entreprise, les systèmes et les activités; Incorporer des entités juridiques pour l'entreprise; Exercer toute autre activité qui serait susceptible d'être exploitée de manière appropriée dans le cadre des activités de la société pour améliorer la valeur des droits de la société Faire toutes activités qui peuvent être considérées comme accessoires ou propices à la réalisation des objets ci-dessus spécifiés ou de tous objets similaires ou connexes: Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient économiques ou juridiques, financières, industrielles, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher. directement ou indirectement, à cet objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000 F CFA divisé en (1.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN, PLATEAU, RUE
PARIS VILLAGE, NON-LOIN DE LA RADIO NOSTALGIE, Lot
48, Ilot 12

Dirigeant(s) M O'NEILL BARRY MICHAEL (COGÉRANT), M
LARKIN PAUL (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08152 du 21/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53933/GTCA/RC/2023 du 21/07/2023

